

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix -Travail -Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

N° 4698 / L/MINFOF/DF/SDIAF/SA/AC

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND
WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

22 SEPT 2014

Yaoundé, le

LE MINISTRE

A

Monsieur le Directeur Général de
La Société d'Exploitation des Bois
d'Afrique Central SA
(SEBAC).

BP 942 Douala.

Réf : V/L AE/DG/EB/1403155 du 29 mars 2014

Objet : Notification d'approbation du plan
D'aménagement de l'UFA 10 009
(Concession 1022).

Monsieur le Directeur Général,

A la suite des travaux du comité d'approbation des plans
d'aménagement tenus le 25 août 2014,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, le plan d'aménagement de
votre concession forestière N° 1022 (UFA 10 009) a été jugé conforme aux
normes en vigueur, et reçoit de ce fait l'approbation du Ministère des
Forêts et de la Faune.

Je tiens à vous rappeler que son exploitation se fera désormais,
conformément aux prescriptions dudit plan, notamment le respect des
essences non autorisées à l'exploitation, des diamètres d'exploitabilité
aménagement (DMA) et du nouveau parcellaire.

Ce faisant, je vous demande d'élaborer et de déposer dans mes
services pour approbation, le plan de gestion de l'Unité Forestière
d'Exploitation programmée en exploitation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, les assurances de ma
considération distinguée./-



Ngole Philip Ngwese